

30 août 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des ministres du 30 août 2002](#)

Informatisation de la gestion du personnel de la Défense

Le Conseil des Ministres a autorisé M. André Flahaut, Ministre de la Défense, à conclure, en procédure négociée avec la firme Prodata Systems, un marché pour le développement et l'implémentation du projet Symphony, destiné à améliorer l'informatisation de la gestion du personnel au sein de la Défense.

Le Conseil des Ministres a autorisé M. André Flahaut, Ministre de la Défense, à conclure, en procédure négociée avec la firme Prodata Systems, un marché pour le développement et l'implémentation du projet Symphony, destiné à améliorer l'informatisation de la gestion du personnel au sein de la Défense.

Ce marché de services concerne plus précisément le développement du nouveau système d'information du personnel de la Marine et du Service Médical. Il porte sur un montant total de 3.822.304, 25 euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe